



Ouagadougou, le 08 SEP 2014

N°2014-225 /MATD/CAB.

AMBASSADE DE FRANCE	
ARRIVEE	08 SEPT 2014
DESTINATAIRE :	
CHANCELLERIE	<input type="checkbox"/>
CONJUGAT	<input type="checkbox"/>
DCI	<input type="checkbox"/>
SAFU	<input type="checkbox"/>
SCAC	<input type="checkbox"/>
AUTRES	<input type="checkbox"/>
Observation (s) :	

LE MINISTRE

A

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur
de France au Burkina Faso

- OUAGADOUGOU -

Objet : Report des Assises Nationales
de la Coopération Décentralisée.

Excellence,

Au regard de la situation sanitaire qui prévaut dans certains pays de notre sous-région, relative au virus EBOLA et vu la nature des Assises Nationales de la Coopération Décentralisée, je viens par la présente vous signifier que le principe de précaution m'oblige à proposer le report desdites Assises en 2015.

En effet, l'ambition que nous avons vous et moi de faire participer le maximum de collectivités tant d'Afrique, d'Europe que de tout autre continent entrainera des déplacements dont nous ne maîtrisons pas les contours.

Aussi, en attendant de nous assurer qu'aucun risque lié à la participation massive n'est encouru, je vous prie de transmettre aux structures et collectivités que nous avons invité ce message de prudence.

Il reste entendu qu'aucun cas de malade n'ayant été détecté sur le territoire Burkinabè les acteurs de la coopération décentralisée peuvent continuer à mener leurs activités habituelles.

De même que le comité d'organisation peut mettre à profit cette période différée pour élaborer les documents des Assises.

Tout en m'excusant des désagréments que pourrait occasionner ce report, je vous prie d'agréer **Excellence** l'expression de mes sentiments les mieux distingués.



Toussaint Abel COULIBALY
Commandeur de l'Ordre National